

Peyrat de Bellac



Photo Véronique Duchiran

Vue aménagement du centre bourg

Bulletin Municipal

Année 2013

N°22



Pour tous vos petits travaux de jardinage

Déductible des Impôts à 50%

Résidence principale et secondaire

Le service d'une équipe de professionnels expérimentés et d'un matériel spécialisé

ENTRETIEN Côté JARDIN

32 avenue des Vignes - 87210 LE DORAT

Tél: **05.55.60.60.45**

www.lesclefsdujardin.com

entretien.cote.jardin@orange.fr

- Tonte
- Taille de haie
- Débroussaillage
- Bêchage, binage et griffage
- Taille d'arbustes et d'arbres hors élagage...

B - PATRICK TAXI

Taxi - Transport de malades assis, transport de personnes à mobilité réduite, toutes distances, conventionné toutes caisses.

Patrick Bardet

Assistance 24h/24 - 7j/7

Véhicules climatisés

2 taxis BELLAC 03 - LE DORAT 01

Bureau/domicile :

11, impasse des Lauriers
87300 Peyrat-de-Bellac

Tél. : 05 55 68 03 65

06 78 31 85 50

patrickbardet@free.fr



Serge RESTOUEIX

CHARPENTE
COUVERTURE
Zinguerie

La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81



Société au capital de 3000 €

16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO

Vente de tous matériels de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

☎ **05 55 68 09 30**

Fax 05 55 68 70 49

Mail : etslavernge@wanadoo.fr

Site : www.etslavernge.com

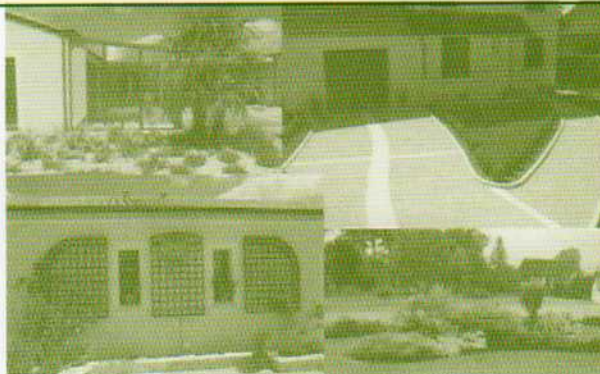


ART Côté JARDIN

32 avenue des Vignes - 87210 LE DORAT

Tél: **05.55.60.60.45**

Mail : art.cote.jardin@wanadoo.fr - www.creation-jardin-limousin.fr



- ◆ Entrée paysagée (béton désactivé, enrobé, portail, clôtures...)
- ◆ Espaces verts (plantation, gazon, bassin, modelés paysagers)
- ◆ Eclairage et Arrosage
- ◆ Vente directe (mobiliers de jardin, poterie, végétaux, terreau, écorces...)

ENSEMBLE, construisons votre jardin

SOMMAIRE

- P. EDITORIAL**
- 1 - Le Mot du Maire
- 2 - Historique des travaux réalisés...
- 4 - Composition du Conseil Municipal
- Hôtel de Ville
- Bibliothèque - Vidéothèque...
- Colis de fin d'année
- Calendrier de transport...
- 5 - Etat civil année 2013
- Animations pour les jeunes...
- Recensement militaire
- Carte nationale d'identité
- Passeport
- 6 - Elections
- Urbanisme
- Tarifs de location du foyer club...
- Tarifs 2014
- 7 - Subventions...
- Comptes administratifs...
- 8 - Gaz de France
- Permis de détention de chiens...
- Campagne de sensibilisation...
- Ramassage des encombrants
- Ramassage des déchets verts
- Distillateur
- Syded Haute-Vienne
- 9 - Eco-points - Tri sélectif
- Ramassage des ordures...
- Epaves - Véhicules...
- Récupération des cartouches...
- Rappel
- Télévision
- Avis aux foyers...
- VIE COMMUNALE 2013**
- 10 - Participation aux frais...
- Redevance EDF...
- Redevance France Télécom...
- Taxes d'assainissement
- Entretien des chemins...
- Renouvellement du contrat...
- Rentrée scolaire
- 11 - Travaux école
- Travaux de voirie
- Agrandissement foyer-club
- Carrelage et peintures stade
- Accessibilité mairie
- Voyage en Alsace
- Acquisitions diverses
- Columbarium
- Cimetière
- Extension réseau éclairage public
- Éclairage public
- Fêtes et cérémonies diverses**
- 12 - Feu d'artifice
- Cérémonies commémoratives
- Inaugurations...
- Cérémonie des vœux
- INFOS PRATIQUES**
- 13 - Consultations avancées hospital...
- Liste des assistantes maternelles...
- Permanence des soins...
- ADPAD
- Office Cantonale...
- 14 - Services sociaux
- CAUE
- Pays du Haut Limousin
- ADIL 87
- 15 - ASSAT
- Mission locale
- Emplois d'avenir
- VIE ASSOCIATIVE**
- 16 - Comité des fêtes de...
- 17 - A la découverte de soi
- Union Fédérale Limousine...
- ACCA de...
- 18 - Gymnastique volontaire...
- Atelier de peinture...
- Amicale de l'école...
- 20 - Art'Abesque
- Club Charles Sylvestre
- 21 - Vélo Nature
- PMPB
- 22 - U.S. Peyrachonne
- 23 - Kyokushinkai Peyrachon
- 24 - Animations et Loisirs...

REMERCIEMENTS

Crédit photos et rédactionnel :
Mairie de Peyrat de Bellac

Conception - Publicité

BUREAU DE DESSIN D. VALLE

Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 09 60 45 13 58 - Tél./Fax 05 55 70 32 84

EDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

(extrait du discours de la cérémonie des vœux du vendredi 24 janvier 2014)

Nous venons d'entrer dans une nouvelle année : 2014. Cette année est une année électorale puisqu'elle verra, en mars prochain, le renouvellement des Conseils municipaux et communautaires. A ce sujet, des informations apportées dans ce bulletin seront également prochainement diffusées dans vos boîtes aux lettres concernant le nouveau mode de scrutin. Une des nouveautés : il sera impératif de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Je me suis exprimé donc avec modération en ce qui concerne la situation de la commune pour respecter les restrictions applicables en cette période. Mais, je ne peux oublier que j'aurai accompli, pour ma part, pratiquement 50 ans d'action municipale, depuis 1965, soit 8 mandats consécutifs au service de notre commune !

Vous comprendrez que j'éprouve beaucoup d'émotions en évoquant toutes ces années et les réalisations les plus marquantes des Conseils municipaux qui se sont succédé en un demi-siècle. Vous trouverez donc dans ce bulletin les réalisations des différents conseils municipaux depuis 1965.

Je vous indique que j'ai réuni dans un album près de 500 photos qui montrent l'évolution et illustrent les transformations de notre commune qui, avec ses 1200 habitants environ, est la commune la plus importante de la Communauté de Communes du Haut-Limousin, après Bellac, la ville chef-lieu. Certains d'entre vous se reconnaîtront sur ces photos ; beaucoup d'autres, hélas ! nous ont quittés.

Mieux qu'un long discours, cet album permet de mesurer le travail accompli jour après jour et l'engagement sans relâche des Conseillers municipaux qui se sont succédé ! Je dois dire que ma profession m'a facilité la tâche, mais il n'a pas toujours été simple d'obtenir les subventions nécessaires et les interventions ont été innombrables.

Cette période qui aura duré près d'un demi-siècle, va donc s'achever avec ce mandat.

Malgré les difficultés, ce dernier mandat aura été, comme les précédents, constructif sur le plan de l'action municipale. Malgré d'importantes restrictions budgétaires, le niveau des investissements a été maintenu comme en témoigne la toute récente rénovation du centre-bourg qui a contribué à sécuriser les cheminements aux abords du groupe scolaire.

Je n'oublie pas que c'est un travail d'équipe et je remercie ainsi toutes les équipes qui se sont succédé au cours de ces cinquante années et qui m'ont porté à leur tête en m'accordant leur confiance.

Nous avons réalisé une oeuvre collective que beaucoup de communes nous envient et dont nous pouvons être fiers. Je remercie toutes celles et tous ceux qui n'ont pas ménagé leur soutien et leurs encouragements.

Vous savez combien je suis attaché à notre commune : j'y suis né et je ne l'ai jamais quittée ; je l'ai servie avec passion, grâce à la confiance que vous m'avez accordée ! J'ai eu le plaisir et le privilège de bien connaître les habitants, par exemple en célébrant les mariages jusqu'à la troisième génération dans une même famille, des grands-parents aux petits-enfants ! Et nous avons compté 7 centenaires et plus ! Cela a été pour moi toute ma vie !

Puisque j'ai parlé d'équipe, je voudrais remercier chaleureusement de leur précieux concours les adjoints : Claude CARDINAL, Bernard JOLLY, Jean Guy TONDUSSON, Serge MARCHADIER ; ainsi que les conseillers municipaux qui m'ont soutenu, pour le travail qu'ils ont accompli et le sens de l'intérêt communal dont ils ont fait preuve !

Je remercie également les secrétaires, Madame Sylvie LAVERGNE et Madame Laurence LEGER de leur précieux concours qu'elles m'ont apporté dans l'élaboration et le suivi des dossiers, ainsi que pour la gestion au quotidien des problèmes municipaux et les nombreuses démarches que cela implique.

Je remercie aussi les employés communaux du service technique ainsi que l'ensemble du personnel communal affecté au groupe scolaire.

Merci d'avoir toujours été à mes côtés, merci pour votre efficacité ! Vous avez été des amis, toujours présents, y compris dans les moments difficiles !

Je remercie également Monsieur le Directeur du Groupe scolaire des deux Tilleuls, Monsieur Laurent CHAMPEY-MONT ainsi que l'équipe pédagogique, pour les excellentes relations que nous avons entretenues dans l'intérêt des enfants : ils sont maintenant accueillis dans un établissement entièrement rénové.

Je tiens également à remercier Monsieur Gérard AUZANNEAU, Président des Anciens Combattants, pour la ténacité dont il a fait preuve dans la défense des droits des anciens combattants et l'hommage qu'il a su rendre à ceux qui sont morts pour la France, en perpétuant leur mémoire ! Nous allons regretter son départ !

Dans le domaine des reconnaissances, je félicite M^r et M^{me} Alain BEAUCOURT du restaurant "Les Châtaigniers" d'avoir repris avec courage sa toque de chef cuisinier et nous faire revivre l'excellence de sa cuisine dans l'attente d'un repreneur. C'est fait, M^r et M^{me} ROBERT, déjà dans la profession, viennent de signer toutes les formalités notariales. Afin d'être plus près de la clientèle, ces derniers proposeront 3 menus. Nous leur adressons tous nos encouragements de réussite.

Toujours dans le domaine des reconnaissances, je souhaite une parfaite réussite à Messieurs Hervé RITTER (antiquaire, salon de thé : 5 employés) et Patrice DUMET (feronnier, serrurier : 9 employés) installés sur le quartier de Bellevue et non dans une zone.

D'autres projets sont en cours et nous espérons que ces derniers aboutiront prochainement.

Comme l'an passé, il faut féliciter Michel et Brigitte THIBAUD, pour la qualité, le goût et le talent pour la décoration de leur maison d'habitation et de ses abords où de nombreuses personnes ont pu contempler leur oeuvre à l'occasion des fêtes de fin d'année ; sans oublier M. et Mme Jean-Paul RAYNAUD et de nombreux autres administrés qui ont aussi embelli la commune en cette période de fêtes.

Merci, pour le dévouement des bénévoles des différentes associations qui animent notre commune et la rendent toujours plus agréable à vivre ! Je cite aussi les Services de Gendarmerie et les sapeurs - pompiers toujours très attentifs et dévoués. **Merci pour leur étroite collaboration et leur amitié.**

Je n'ai eu qu'à me louer de la compréhension et de l'aide qui nous a été accordée par le Conseil Général et je remercie sa Présidente, Madame PEROL-DUMONT, qui est une véritable amie de notre commune ! Merci aussi à Bernard BROUILLE, 1^{er} Vice-Président, qui est également un ami.

Mes remerciements vont aussi à Monsieur Jean-Paul DENANOT, Président du Conseil Régional, et aux parlementaires qui nous ont fait bénéficier de leur concours : Monsieur le Sénateur Jean-Pierre DEMERLIAT, Madame la Députée Catherine BEAUBATIE et Monsieur Pascal GODRIE, suppléant.

Les Services de l'Etat ont également joué pleinement leur rôle. Madame VALLEIX a succédé à Monsieur SALOMON. Les changements sont plus fréquents à la Sous-Préfecture ou à la Préfecture qu'à la Mairie : **en effet, j'ai connu 19 Sous-Préfets et 23 Préfets au cours de mes différents mandats !**

Je m'arrêterai là. Un jour arrive où il faut faire un choix, pour ma part, j'ai choisi de ne pas me représenter aux prochaines élections.

Je remercie tous les amis sincères qui m'ont toujours encouragé ainsi que tous les collègues qui m'ont toujours soutenu. Ils m'ont permis de surmonter des moments difficiles. Je mettrai ainsi un terme à mon engagement municipal en tant qu'élu, mais je vous l'ai dit, je resterai toujours passionnément attaché à ma commune, à notre commune : Peyrat de Bellac !

En vous remerciant encore de m'avoir permis de servir notre commune pendant pratiquement 50 ans, je vous adresse, à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil municipal, nos voeux les plus chaleureux de bonheur et de santé pour la nouvelle année, ainsi qu'aux personnes qui vous sont proches en ayant également une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quitté prématurément.

Le Maire,
Claude CHABROUX

HISTORIQUE DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES DIFFÉRENTS CONSEILS MUNICIPAUX 1965 - 2013

1965/1970

- Pose de bordures et caniveaux le long des CD 49 et 49 A bis dans le Bourg),
- construction WC publics,
- eau potable Beissat - Le Verger - Le Moulin du Verger - la Borderie - la Betoulle,
- Création du 1^{er} lotissement Rue St-Paul, Rue des Châtaigniers et Impasse des lauriers.

1975/1980

- Création du 2^{ème} lotissement « Les Bruyères »,
- Création station d'épuration Centre-Bourg et station avec pompe de refoulement au lotissement « les Bruyères »,
- Démolition de l'immeuble GRAVELAT à la Ribière et aménagement de la Place,

- Démolition de l'immeuble PECHER et aménagement Place Saint-Maixent,
- Construction d'une salle polyvalente. Achats de terrain, aménagements parkings et abords.

1981

- dénomination de l'ensemble des voies publiques dans le centre-bourg.

1982/83

- Construction d'un terrain de sports avec piste et tribunes avec gradins.

1983

- Acquisition du terrain de M^{me} PUIGRENIER veuve MARTIN pour création d'un lotissement « Les Platanes » comprenant 10 lots, soit un total de 4 lotissements pour 90 lots.

1984

- Création de 2 courts de tennis.

1985

- Installation chauffage douche dans les vestiaires du terrain des sports.

1987

- Acquisition de terrains et construction de la nouvelle mairie comprenant parkings, plantations et abords,
- Amélioration du chauffage central de l'école avec chauffage et hors gel de l'installation sanitaire extérieure.

1991

- Construction de 3 pavillons communaux dans le lotissement « Les Platanes »,
- Construction d'un bâtiment industriel pour mise à disposition de l'entreprise DESMOULIN.

1992

- Construction d'une classe maternelle,
- Construction d'un garage communal,
- Agrandissement du nouveau cimetière avec construction d'un caveau communal,
- Réfection de l'installation électrique et remplacement du chauffage de l'église.

1993

- Réfection complète des salles de classes, de la cuisine et de la salle de restauration de l'école,
- Constructions de 3 nouveaux pavillons locatifs dans le lotissement Les Platanes soit un nombre de 6 pavillons.

1994

- Construction d'une 4^{ème} classe,
- 1^{ère} tranche de travaux d'effacement des réseaux aériens en Centre-Bourg,
- Réfection du plafond de l'église.

1995

- Ravalement complet des façades aux écoles,
- 2^{ème} tranche de travaux d'effacement des réseaux aériens au Centre-Bourg,
- Réfection des joints des murs intérieurs et extérieurs de l'église et peinture du plafond.

1996

- 2^{ème} tranche de travaux d'effacement des réseaux aériens au Centre-Bourg,
- Informatisation du secrétariat de la mairie,
- Mise en conformité de la chaufferie des écoles et réfection complète des blocs sanitaires,
- Réfection de la tour et du mur rue du Lieutenant Lacoste (pigeonnier) ainsi que tous les abords.

1997

- Agrandissement de la salle polyvalente et agrandissement du parking,
- Remplacement de la station de relèvement des eaux usées du lotissement Les Bruyères,
- Réaménagement de la cantine scolaire et mise aux normes,
- Travaux de ravalement de l'ensemble des murs extérieurs de l'église.

1998

- Acquisition des immeubles GOUJAUD, MARCOUX, CAILLE, REIMLINGER en vue de leur démolition pour l'aménagement du Centre-Bourg.

1999

- Assainissement du village de Noussat comprenant la 3^{ème} station d'épuration,
- Création d'un 3^{ème} vestiaire dans les tribunes du stade,
- Réfection du clocher de l'église par les Compagnons du Tour de France,
- 3^{ème} tranche de travaux d'effacement des réseaux aériens.

2000

- Création d'un columbarium 17 cases et d'un jardin du souvenir (l'un des premiers de notre région),
- Réfection du mur de soutènement de l'ancien cimetière.

2001

- Dénomination des voies publiques dans les villages,
- Réfection complète des portails et portillons au stade,
- Illumination du clocher et extension des décorations de Noël.

2002

- Extension de l'éclairage public.

2003

- Gros travaux de réaménagement du presbytère en 3 logements locatifs,
- Travaux de sécurité et d'élargissement du CD 49 dans le centre-bourg

2005

- Assainissement des villages de Sissac et Chez Giraud comprenant la 4^{ème} station d'épuration.

2006

- Aménagement du terrain de Sissac,
- Aménagement d'une fontaine en centre-bourg, plantations et abords.

2007

- Assainissement du village de la Ribière comprenant la 5^{ème} station d'épuration,
- Aménagement d'un bâtiment communal en salle de réunions et salle multimédia (A noter pour information que la commune possède actuellement 4 salles de réunions),
- Extension et amélioration des illuminations de Noël avec lampes 'Leds' (il est important de noter que ces nouvelles lampes 'Leds' consomment 7 fois moins d'énergie que nos anciennes lampes),
- Construction d'une halle à Sissac, plantations et abords.

2008

- Extension éclairage public du village de Chez Giraud,
- Digitalisation du cadastre,
- Sécurisation des ponts de l'Etang, Chélepeau, Lavergne et du Bas-Breuil comprenant la pose de glissières de sécurité.

2009

- Inauguration du centre multimédia dans la salle du presbytère nouvellement rénovée,
- Nouvel équipement à l'école : 7 ordinateurs portables, 1 imprimante et un nouveau photocopieur,
- Sonorisation du foyer-club,
- Réfection toiture immeuble 7 rue de la Colline,
- Acquisition immeuble GOUJAUD, impasse de l'école,
- Isolation du stade (plafonds des vestiaires et du local arbitre).

2010

- Restructuration du groupe scolaire (1^{ère} tranche): création d'une salle de repos avec sanitaires avec accès handicapés, agrandissement salle de restauration, extension cour maternelle,
- Enrochement du mur de Chélepeau,
- Acquisition d'importants matériels de voirie (tracteur John Deere 82ch, tracteur-tondeuse, lame de déneigement, distributeur de sel),
- Travaux de peinture extérieure Mairie et foyer-club,
- Agrandissement du columbarium avec 6 pétales supplémentaires au sol.

2011

- 2^{ème} tranche de travaux au groupe scolaire : accessibilité,
- Création d'un placard supplémentaire et modification des sanitaires de la salle associative,
- Réfection toiture école (ancienne mairie),
- Réfection toiture église,
- Travaux connexes suite aux travaux de la déviation (arrachage de haies, réalisation de clôtures création de nouveaux chemins et remblaiements pour certains terrains situés dans le cadre du périmètre du remembrement),
- Nouveau lave-vaisselle école (ancien installé dans la salle associative),
- Acquisition tondeuse,
- Dalle béton réalisée dans l'atelier des services techniques.

2012

- Installation nouvel abribus route de Beaujour financé par le Conseil général,
- Réfection des trottoirs RD 49A et 49A bis,
- Création nouvelle station de traitement des eaux usées route de Sissac
- Ouverture de 3 chemins de randonnée inscrits au PDIPR : La Roche Vigeanne - La Croix de la pile - la liaison entre Bellac et la Petite Gasne,
- Fin des travaux connexes : création de la passerelle sur le ruisseau de la Borderie (entre la RD147 et la déviation) permettant la future liaison en PDIPR de Châtaignier au Vieux Pont de Beissat,
- Démolition de l'immeuble PRADEAU (suite à l'ordonnance du juge judiciaire en date du 14 décembre 2011),
- Restauration de 6 vitraux de l'église,
- Accessibilité église,
- Acquisition copieur numérique secrétariat,
- Acquisition tronçonneuse service technique,
- Extension éclairage public route du Breuil, route de Beaujour et route de Sissac.

2013

- Création d'un puits de dispersion au columbarium (suite à la Loi du 19 décembre 2008),
- Agrandissement foyer-club : création d'un local de rangement, **A NOTER que l'ensemble de ce bâtiment communal fait l'objet d'une vérification permanente de sécurité par les différents services compétents.**
- Remplacement appareils de chauffage immeubles communaux,
- Travaux de peinture école (classe maternelle, bibliothèque),
- Accessibilité mairie,
- Aménagement du Centre-Bourg avec sécurisation aux abords de l'école.

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL**Maire :** M. Claude CHABROUX**Adjoints :** M. Claude CARDINAL
M. Bernard JOLLY
M. Jean-Guy TONDUSSON
M. Serge MARCHADIER**Conseillers Municipaux :**M. Marcel DELAGE
M^{me} Odile BAUDRY
M^{me} Yveline RESTOUEIX
M. Michel DELPEUCH
M^{me} Martine FREDAIGUE-POUPONM^{me} Sylvie MARCHE-BICHAUD
M. Jean-Louis MOINOT
M. Michel PRELADE
M. Christian DEVAINE
M. Didier BREDIER**Permanence d'un adjoint :** Une permanence est assurée à la mairie par un adjoint les vendredis de 14h à 15h. Vous pouvez appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous.**HOTEL DE VILLE**Rue de la Colline - Tél. : **05 55 68 11 08** - Télécopie : 05 55 68 74 01
Courriel : mairiedepeyratdebellac@wanadoo.fr

Le secrétariat de Mairie est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Le samedi de 8h45 à 12h

En dehors des périodes d'ouverture, nous vous informons qu'un répondeur est à votre disposition, n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons.

BIBLIOTHEQUE - VIDEOTHEQUE INTERCOMMUNALES

Depuis le 18 septembre 2012, notre bibliothèque dépend du réseau intercommunal de lecture du Haut-Limousin. Les lecteurs doivent à présent respecter le nouveau règlement intercommunal du réseau lecture qui leur sera remis lors de leur adhésion. Dans cet exemplaire, les nouvelles conditions de prêt sont notifiées.

HORAIRES D'OUVERTURES**Bibliothèque / Vidéotheque :** ● les lundis et mercredis de 8h à 11h ● le samedi matin de 9h à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale. Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin.

Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

COLIS DE FIN D'ANNEE

229 colis confectionnés par une entreprise régionale ont été offerts par la Municipalité distribués par les employés communaux aux personnes de plus de 70 ans. Parmi ces colis, 8 étaient destinés à des personnes hospitalisées ou en maison de retraite.

Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier de ce colis.

Le colis comprend :

- 1 bouteille d'apéritif à la cerise griotte de 11.5 % vol.
- 1 bouteille de blanc 'Roxane et Cyrano' - Côtes de Bergerac de 11.5 % vol.
- 1 bloc de foie gras de canard de 150 g
- 1 bouteille de rouge 'Roxane et Cyrano' Bergerac de 12.5 % vol.
- 1 bocal de gésiers de volaille confits de 350 g
- 1 terrine de cerf à l'armagnac de 180 g
- 1 terrine de pâté de campagne au chèvre et miel de 180 g
- 1 bocal de mitonné de canard et sa concassée de tomates aux herbes de 750 g
- 1 ballotin de truffes fines au chocolat et écorces d'orange
- 1 ballotin de bouchées noisette (meringues) de 80 g
- 10 papillottes

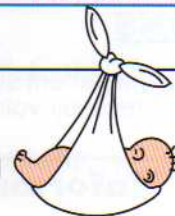


Colis de Noël 2013

CALENDRIER DE TRANSPORT EN CAR POUR L'ANNEE 2014Ligne aller retour PEYRAT DE BELLAC/BELLAC (départ et arrivée Place Saint-Maixent) : **MATIN**samedi 1^{er} février
samedi 1^{er} mars
mardi 1^{er} avril
mercredi 30 avrilsamedi 31 mai
mardi 1^{er} juillet
vendredi 1^{er} août
lundi 1^{er} septembremercredi 1^{er} octobre
vendredi 31 octobre
lundi 1^{er} décembre
mercredi 31 décembre

ETAT CIVIL ANNEE 2013**NAISSANCES :**

le 1 ^{er} février	Louane HILAIRE
le 15 février	Tyana Laëtitia Florence PLAUD
le 26 mai	Evan Maurice Thomas CHAUMEIL
le 25 juillet	Rihanna Sabrina Paulette RAYNAUD VANDENBRUGGEN
le 22 septembre	Naël BEERNAERT DUVILLARD
le 18 octobre	Sméliana LIDI

**MARIAGES :**

le 15 juin	BARRAUD Stéphane et SERIER Sabrina
le 31 août	COURTIOUX Vincent Patrick et GAILLARD Nathalie Christiane Léone

DECES :

le 24 janvier	Roger Louis Lucien FOURNIER
le 11 février	Gabrielle Fernande AILLAUD veuve CHAMBON
le 16 mars	Georges Albert GRENIER
le 08 avril	Josette Andrée Charlotte DUCOUX épouse BARDIEUX
le 1 ^{er} mai	Gilbert Roger SPRUYTTE
le 04 août	Alexandrine Juliette TROUBAT veuve DECRESSAC
le 17 août	Noëlla Jacqueline Marie QUÉRIAUD

ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS

La Communauté de Communes du Haut Limousin propose aux jeunes de 13 à 25 ans des sorties au tarif unique de 10 € dans divers domaines (Création, sports, arts et spectacles...)

Renseignements : Communauté de Communes du Haut Limousin - 12, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél. : 05 55 60 09 99 - 06 84 13 47 63 - Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Le « passeport jeunes » peut être retiré en Mairie, ou au bureau de la communauté de communes à BELLAC.

Ce dernier permet :

- de participer à des animations organisées par la Communauté de Communes (réalisations possibles si 15 jeunes minimum inscrits),
- de bénéficier d'un tarif préférentiel avec le cinéma « Le Lux » à BELLAC, le Théâtre du Cloître, le festival de BELLAC,
- les vacances sportives,
- les stages culturels l'été.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons ou filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

Lors du recensement en Mairie, une attestation leur sera alors délivrée. Il sera primordial de la conserver dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (ex-JAPD). Cette dernière leur sera également réclamée pour l'inscription à la conduite accompagnée, ou tous examens et concours.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Pour une demande de carte nationale d'identité, **l'intéressé doit personnellement se présenter à la Mairie** pour remplir l'imprimé, signer la demande et procéder au relevé de l'empreinte digitale. Il devra en outre se munir des pièces suivantes :

- une copie intégrale d'acte de naissance à demander à la Mairie du lieu de naissance (**uniquement en cas de 1^{ère} demande**)

- 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture EDF, France Télécom, quittance de loyer...). Dans le cas d'un enfant mineur ou majeur domicilié chez ses parents, il faut produire un justificatif de domicile des parents de moins de 3 mois, un justificatif d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation sur l'honneur établie par les parents qui hébergent l'enfant.

- l'ancienne carte d'identité (**Si cette dernière n'est pas restituée, un droit de timbre de 25 € est exigé**)

- 2 photos d'identité de préférence noir et blanc prises de face (pas de photos laser ni de fond couleur)

Les délais d'obtention étant d'environ 3 semaines lors du dépôt du dossier en mairie, pensez à vérifier la validité de ces cartes avant vos départs en vacances ou les examens de fin d'année scolaire des jeunes.

● Attention : Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures. (pour les mineurs elle reste valable 10 ans). Si vous possédez une carte d'identité délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique, elle ne nécessite pas de démarche particulière, la durée de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

PASSEPORT

La demande d'un passeport biométrique est à faire à la mairie de Bellac accompagnée des pièces suivantes :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF ou France Télécom ou eau...)
- deux photos d'identité de face, récentes, identiques (voir planche fournie en mairie) FORMAT 35 mm x 45 mm (photomaton agréé ou photographe agréé uniquement)
- l'ancien passeport ou le procès-verbal de perte ou de vol
- 1 timbre fiscal à 86 € pour un majeur (42 € pour un mineur de + de 15 ans 17 € pour un mineur de - de 15 ans).
- une pièce d'identité en cours de validité

ELECTIONS

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

Informations élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014

Les **dimanches 23 et 30 mars 2014** auront lieu les **élections municipales et communautaires**. Vous élirez donc sur le même bulletin de vote, les conseillers municipaux de la commune et les conseillers communautaires représentant votre commune au sein de la Communauté de Communes du Haut Limousin.

Au moment du vote, sur le même bulletin figureront 2 listes de candidats (l'une à gauche pour les conseillers municipaux, l'autre à droite pour les conseillers communautaires).

Pour la commune, le mode de scrutin change, c'est désormais le **scrutin de liste à deux tours** (représentation à la proportionnelle) qui s'appliquera, **le panachage ne sera donc plus autorisé.**

Le bulletin de vote sera donc nul :

- Si vous ajoutez un nom sur le bulletin
- Si vous rayez un nom sur le bulletin
- Si vous modifiez l'ordre des listes municipales ou communautaires
- Si vous substituez un nom par un autre nom

Pour que votre bulletin soit valable, il faudra donc voter pour une liste entière que vous ne pouvez pas modifier.

ATTENTION : Désormais, pour pouvoir voter, vous devrez impérativement présenter avec votre carte électorale soit :

- votre carte nationale d'identité ou passeport
- **ou** votre permis de conduire
- **ou** votre carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- **ou** votre carte vitale avec photographie

URBANISME

- Plan cadastral

Le plan cadastral français est disponible sur le site des impôts : <http://www.cadastre.gouv.fr>

Ce service vous permet de rechercher, consulter, commander des feuilles de plans et éditer vos extraits cadastraux.

- Déclaration de travaux / permis de construire

Les imprimés à compléter ainsi que les notices explicatives sont à télécharger sur le site service-public.fr

Rubriques Logement - constructions

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

au 01.01.2014 SALLE DU HAUT

LOCATION DU BAR SEUL : 130 €

LOCATION SALLE DU HAUT : 330 €

LOCATION SALLE DU BAS : 140 € (Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune)

TARIFS 2014 (sans augmentation)

Cantine : 2,50 € depuis le 1^{er} janvier 2013

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h45 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis. Le prix de la garde est fixé à 1,20 €/enfant/garde et gratuit pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

Concession cimetièrè :

- concession temporaire (15 ans) : 45 € le m² / • concession trentenaire : 55 € le m²
- concession cinquantenaire : 75 € le m² / • concession perpétuelle : 100 € le m²

Tarifs funéraires :

- creusement d'une fosse simple : 345 € / • creusement d'une fosse double : 485 € (profondeur 2.10 m)
- ouverture, nettoyage et fermeture d'un caveau ou d'une case dans le columbarium : 115 €

Tarif columbarium : La concession d'une case accueillant 1 à 3 urnes cinéraires est délivrée aux tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2013 :

- 10 ans : 335 € / • 15 ans : 355 € / • 30 ans : 535 € / • 50 ans : 640 € / • perpétuelle : 955 €

La dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est gratuite.

Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir est consultable en Mairie.

Tarif caveau communal :

Le caveau communal peut être utilisé gratuitement pendant 3 mois. Au delà de cette durée, le tarif est fixé comme suit :

- Du 4^{ème} au 6^{ème} mois : 0,55 €/jour / • Du 7^{ème} au 9^{ème} mois inclus : 3,00 €/jour

L'utilisation de ce caveau est limitée à neuf mois maximum.

SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2013

- Association Française des Sclérosés en Plaques	30 €
- Association Française contre les Myopathies	30 €
- Amicale de l'Ecole des 2 Tilleuls	350 €
- Union Fédérale Limousine des Combattants et V.G.	250 €
- Ass. Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	70 €
- Union Sportive Peyrachonne	700 €
- Shogun Karaté Kyokushinkai Peyrachon	250 €
- Association Vélo Nature	110 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes	20 €
- FNATH	100 €
- Association « Jour de soie »	250 €
- Art'Abesque	200 €
- Point Multimédia de Peyrat de Bellac	100 €
- Secours Populaire Français	70 €
- A.A.P.P.M.A. (section pêche de BELLAC)	110 €
- Comité des Fêtes	350 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	230 €
- ACCA de Peyrat de Bellac	400 €
- A la découverte de soi « Sophrologie »	300 €
- Noussat Adhère	150 €
- ALPB (pour concert du 14/09/13 à l'église de Peyrat dans le cadre des Journée du Patrimoine)	250 €
- Pupilles de l'enseignement public	30 €
- SDIS (pour le Congrès Départemental des Sapeurs Pompiers du 15 juin 2013)	150 €
- Laines Locales réseau Limousin	100 €
(pour l'organisation du Championnat International et de France de tonte les 5-6 et 07/07/2013)	

COMPTES ADMINISTRATIFS 2012 ET BUDGETS 2013**Approbation du compte administratif 2012**

Sous la présidence de Monsieur Claude CARDINAL, le compte administratif de 2012 dressé par Monsieur le Maire C. CHABROUX est adopté ainsi :

■ Compte administratif principal

- dépenses de fonctionnement : 548 904.40 €
- recettes de fonctionnement : 1 046 883.90 €
- dépenses d'investissement : 573 197.25 €
- recettes d'investissement : 651 811.99 €

■ Compte administratif annexe service public d'assainissement

- dépenses de fonctionnement : 21 442.90 €
- recettes de fonctionnement : 71 845.03 €
- dépenses d'investissement : 351 568.47 €
- recettes d'investissement : 229 755.07 €

Vote du budget primitif 2013**■ Service public d'assainissement**

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 27 mars 2013 a fixé le prix de la surtaxe communale à :

Partie fixe : 50 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables

Partie variable : 1.40 €/ M³ d'eau consommée à partir du 1^{er} avril 2013

- dépenses et recettes d'investissement : 159 572 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 51 757 €

■ Budget principal

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget principal avec un produit fiscal de 328 115 €, avec des taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %

La commune peut être fière de sa gestion puisque les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2006, soit 8 années consécutives.

- dépenses et recettes d'investissement : 363 500.00 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 862 097.50 €

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) : le 0 800 455 416

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS**DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE**

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie)

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

Il est également rappelé aux propriétaires d'animaux de ne pas les laisser errer sur la voie publique par risque d'accident et de veiller au ramassage des déjections.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION**« DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »**

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève désormais de la **compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin**. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

Tél. : 05 55 76 22 78.

Calendrier de ramassage des encombrants pour l'année 2014

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| - Mardi 21 janvier | - Jeudi 03 juillet |
| - Mercredi 23 avril | - Mercredi 29 octobre |

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur volume de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. **Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...**

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- les déchets verts
- les gravats
- les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables, ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (Exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants ...)
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieur à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

Pour tout renseignement appeler le 05 55 76 22 78
ou maximum87@orange.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

La **Communauté de Commune du Haut-Limousin** organise un ramassage des déchets verts selon le planning ci-dessous.

Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2014

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| - Mercredi 16 avril | - Mercredi 23 juillet |
| - Mercredi 14 mai | - Mercredi 17 septembre |
| - Mercredi 18 juin | - Mercredi 15 octobre |
| | - Mercredi 19 novembre |

Un imprimé rappelant le conditionnement ainsi que les consignes de ramassage a été distribué dans les boîtes aux lettres au printemps 2012. **Si ces consignes ne sont pas respectées, tout contenant sera refusé.**

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la Communauté de Communes du Haut-Limousin quelques jours avant la collecte au 05.55.60.09.99

DISTILLATEUR

Monsieur Lucien RAYNAUD informe ses clients qu'il restera désormais en poste fixe au lieu-dit « La Grange Vignaud » à MEZIERES SUR ISSOIRE, et ce, en accord avec le service des douanes et la mairie de Mézières/Issoire. Tél. : 05.55.68.32.45

SYDED — Horaires des déchetteries

	ETE	HIVER
Déchetterie de SAINT BONNET DE BELLAC Route de Châteauneuf – Tél. : 05.55.60.80.73	1 ^{er} AVRIL / 30 SEPTEMBRE 14H – 17H lundi, mercredi, jeudi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 ^{er} OCTOBRE / 31 MARS 14H – 16H30 lundi, mercredi, vendredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi
Déchetterie de NOUIC Le Moulin à Vent – Tél. : 05.55.60.86.44	1 ^{er} AVRIL / 30 SEPTEMBRE 9H – 12H lundi, mardi, vendredi 9H – 13H mercredi 9H30 – 12H / 14H – 17H samedi	1 ^{er} OCTOBRE / 31 MARS 9H30 – 12H lundi, vendredi 9H30 – 13H mercredi 9H30 – 12H / 14H – 16H30 samedi

Chaque administré du territoire de la Communauté de Communes du haut-Limousin peut fréquenter ces déchetteries. Il devra alors se munir de la carte recypart établie par le SYDED ou bien en faire la demande auprès de la déchetterie muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.



ECO-POINTS - TRI SELECTIF

Nous vous rappelons que la commune participe au tri sélectif des ordures ménagères et qu'il y a lieu de déposer les déchets recyclables dans les conteneurs prévus à cet effet.

Nous vous informons que les éco-points se trouvent :

- à Sissac
- sur le parking du foyer-club
- Rue des Bruyères à côté du conteneur à huile

Nous vous signalons qu'il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères aux abords des éco-points sous peine de poursuites.

En effet, le ramassage des ordures ménagères s'effectue au porte à porte une fois par semaine.

Continuez à procéder au tri sélectif, car il permet de réduire votre facture car les matériaux sont revendus et le produit est déduit du coût global inscrit sur la facture. En effet, sans tri, aucun recyclage n'est possible et le volume d'ordures ménagères augmente ce qui accroît encore plus les coûts de traitement.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

La Communauté de Communes a mis à votre disposition courant octobre novembre 2013 des containers normalisés d'une capacité de 120L ou 240L selon la composition du foyer.

Désormais, les ordures ménagères devront être conditionnées uniquement dans ces bacs normalisés et déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

Tout container non conforme (contenant du verre, plastique, magazines...) ne sera pas collecté. **L'entretien de ces containers sera à la charge de chaque famille.**

Pour tous renseignements ou problème de collecte, veuillez contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin
12, Avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 09 99

Courriel : chautlimousin@wanadoo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu :

Collecte du mardi

Le Bourg de Peyrat, le Pont du Vincou, la Colline, Beaubeloup, Beaujour, Bellevue, Tous Vents, Le Cluzeau, les petits breuils, la vergne, Chez Couchet, Lavaud Buisson, la Chèze, Beissat, le Pont de Beissat, la Gare, les Champorées, Noussat, le Bost Blanc, les Chabannes, Les moutes, le Pont de Lannaud, La Brégère, Route de Sissac, la Roche Vigeanne, Le Moulin de Chéliepeau, Montmartre, La Ribière, Plaisance, le Grelard, Gouttepagnon, Les Ribes, Sissac, Chez Giraud, la Borderie, le Verger, Le moulin du Verger, La Betouille, Le Repaire.

Collecte du mercredi

Le Montroy, le Couret, la Petite Gasne, le Petit Vignaud, le Vignaud, Chez Gauchoux-Bas et Haut, le Moyard, Châtaignier, Le Breuil Bas, le Breuil Haut, Le Villard, L'étang, la lande, Lagedamont, Pierrefitte, la Thibeauderie, Beausite, Gros Pommier, La Traverserie, Les Ages.

A noter : La collecte s'effectuera lors des jours fériés **sauf** les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse.

EPAVES - VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil général de la Haute-Vienne.

Ce service est **entièrement gratuit**.

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

RECUPERATION DES CARTOUCHES D'ENCRE USAGES

La Ligue contre le Cancer récupère les cartouches d'encre usagées afin de permettre la réalisation d'une double action :

- pour le comité 87 de la Ligue contre le Cancer, une recette financière pour les emballages ayant une valeur marchande.
- Pour l'environnement, la certitude d'un traitement industriel approprié pour les modèles non recyclables.

Par conséquent, la commune s'associe à cette démarche, et vous propose de collecter vos cartouches d'encre usagées pour les transmettre à la Ligue contre le Cancer qui vient collecter régulièrement à la Communauté de Communes du Haut Limousin - 12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC.

Alors n'hésitez plus, ramenez-nous vos cartouches d'encre, vous ferez d'un geste deux bonnes actions !

RAPPEL

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (toute dégradation ou entrave à l'accomplissement du service universel du téléphone est passible d'une amende de 1520 euros).

Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

TELEVISION

Depuis le 21 janvier 2014, 6 nouvelles chaînes sont arrivées dans notre région.

Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficulté à capter ces chaînes, contacter l'Agence nationale des fréquences (ANFR) au 0970 818 818

Avis aux foyers raccordés à l'assainissement collectif

Suite à la visite des stations d'épuration avec des agents de la Direction Départementale des Territoires, service de l'eau et de l'environnement, il a été constaté des dysfonctionnements dus à la présence de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, qui bouchent les dégrilleurs et risquent d'endommager les ouvrages.

Aussi, nous demandons aux foyers raccordés à l'assainissement public de **ne jeter aucun corps solide dans les toilettes** afin de ne pas engorger les réseaux d'eaux usées et d'éviter ainsi des frais de réparations importants sur nos différentes stations de traitement.

ANNEE 2013**PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2013**

Le conseil municipal a voté une participation de 4,00 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2013.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 1 230,43 € pour l'année scolaire 2012/2013 concernant 4 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

REDEVANCE EDF POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

ERDF a versé à la commune la somme de 193 € au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2013.

REDEVANCE FRANCE TELECOM POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

France Télécom a versé à la commune la somme de 2 305€ au titre de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2013.

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 €** (délibération de conseil municipal en date du 06 décembre 2011) est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA - 3 Impasse des Maisons Neuves à BELLAC Tél : 0 811 902 903

Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

Dans le cadre des contrôles des installations individuelles, la prestation est facturée semestriellement directement sur la facture d'eau.

ENTRETIEN DES CHEMINS ET ACCOTEMENTS

Les travaux d'entretien de débroussaillage des routes ont été confiés à Monsieur Gilles JOYEUX moyennant la somme de 2 943 € TTC.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 595 € H.T. qui comprend 2 traitements par an pour les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Riblière et Noussat.

Depuis la nouvelle réglementation, il est obligatoire de disposer les appâts dans des boîtes sécurisées. La commune a donc décidé d'accepter la proposition de la CDAAS pour la fourniture de ces boîtes à hauteur de 241.11 € H.T.

RENTREE SCOLAIRE

C'est en présence d'une équipe pédagogique renouvelée que la rentrée de septembre 2013 s'est déroulée à l'école des Deux Tilleuls de Peyrat-de-Bellac. Quatre-vingt-trois élèves, de la Petite Section au CM2, sont venus donner de la vie aux quatre classes de l'établissement.

Le soleil, qui a tant manqué lors de l'année précédente, était au rendez-vous pour faire sourire tout le monde en ce jour toujours exceptionnel de rentrée. Dans des locaux rénovés et au centre d'un aménagement urbain en pleine élaboration, tous les acteurs de l'école ont pris possession des lieux avec enthousiasme pour cette nouvelle année scolaire organisée sur quatre jours hebdomadaires.

La répartition de l'équipe pédagogique est la suivante :

- Classe de petite-Moyenne et Grande section : M^{me} Catherine RIVIERE
- Classe de CP : M^{me} Béatrice DESROCHES
- Classe de CE1 – CE2 : M^{me} Marie CAVAGNE
- Classe de CM1 – CM2 : M. Laurent Laurent CHAMPEYMONT qui assure également les fonctions de directeur



TRAVAUX ECOLE

Afin d'achever la rénovation du groupe scolaire, des travaux de peinture ont été réalisés dans la classe maternelle par l'entreprise LEFRERE pour un montant de 2 553 € T.T.C.

De plus afin d'assurer au mieux la sécurité des enfants, un garde-corps a été posé sur le petit muret de la grande cour par l'entreprise BATOU-FER pour un montant de 760 € T.T.C.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le programme des travaux de voirie pour l'année 2013 d'un montant total de 38 251.25 € T.T.C. s'est établi comme suit :

- Réfection Chemin de la Vie Creuse
- Réfection Village de la Ribière
- Réfection de la montée du chemin de Châtaignier à Lagedamont
- Réfection de la rue Barbès à Sissac et allée Pierre Ovigny
- Réfection de la Pace 'Chez Giraud'

AGRANDISSEMENT FOYER-CLUB

Une annexe de 80 m² va ainsi permettre de stocker le mobilier mis à disposition des usagers de notre salle polyvalente ainsi que le matériel de gym des écoles.

Les travaux d'un montant de 50 000 € ont été réalisés en partie par des entreprises locales. Le contribution des employés communaux ainsi que l'aide précieuse de 2 adjoints ont permis ainsi de réduire le coût de cette réalisation.

CARRELAGE ET PEINTURES STADE

Des travaux de carrelage et de peinture ont été réalisés cet été dans les vestiaires du stade pour un montant de 4 736 €. La pose du revêtement de sol a été confiée par M. Aurélien JEAN. Les travaux de peinture ont quant à eux été réalisés par des bénévoles de l'Union Sportive Peyrachonne.

ACCESSIBILITE MAIRIE

La réfection de l'entrée de la Mairie, marches et palier a été réalisée durant l'été par l'entreprise COURTIOUX pour un montant de 5 065 € T.T.C.

L'autre partie des travaux a été réalisée par les employés communaux : une rampe destinée aux personnes à mobilité réduite a été créée sur la côté de la Mairie donnant directement accès sur la nouvelle terrasse rejoignant ainsi l'entrée de la Mairie de plain-pied.

Avec cette dernière réalisation, tous les bâtiments communaux recevant du public, auront été aménagés pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

VOYAGE EN ALSACE

Pendant le week-end de l'Ascension 2013, une délégation des communes de Peyrat de Bellac et La Croix/Gartempe s'est rendue à Trimbach. Pour leur arrivée, le groupe folklorique de Seebach avait concocté un accueil chaleureux à la faveur d'un spectacle en costumes traditionnels particulièrement apprécié. Le lendemain, les participants ont profité de leur venue en Alsace du Nord pour visiter le fort de Schoenenbourg ainsi que la ville de Wissembourg. Le samedi a eu lieu l'inauguration officielle des rues 'Haute-Vienne', 'Peyrat de Bellac' et 'La Croix sur Gartempe' en présence du député Frédéric REISS et du conseiller général du canton de Seltz Richard STOLTZ. Claude CHABROUX, Maire de Peyrat de Bellac et Jean-Michel PROPIN, Maire de La Croix/Gartempe ont également planté les deux arbres offerts par leurs communes en signe de reconnaissance et d'amitié.

C'est le cœur gros que les visiteurs ont pris le chemin du retour avec l'espoir de se revoir bientôt. Les moments partagés dans les familles d'accueil ont créé et renforcé des liens personnels, et ce troisième volet a confirmé ce sentiment de belle fraternité issu de la volonté des trois communes.

ACQUISITIONS DIVERSES

- Débroussailleuse Husqvarna : 657 € T.T.C

COLUMBARIUM

Suite à la loi du 19 décembre 2008, notre columbarium est à présent doté d'un puits de dispersion ainsi que d'une stèle pour l'inscription des noms des défunts. De nouvelles cases funéraires ont été créées au sol. La commune a sollicité l'entreprise COURTIOUX pour installer ce nouvel équipement. Le dallage autour du puits de dispersion a, quant à lui, été réalisé par les employés communaux avec de la pierre quartzite provence jaune.

CIMETIERES

Comme tous les ans au moment des Rameaux et de la Toussaint, nos cimetières ont été remarquablement fleuris par les familles afin d'honorer leurs défunts. Comme vous pouvez le constater, un entretien particulier est réservé à ces lieux de recueillement et au plus grand respect des défunts et de leurs familles.



Lampe LED



Inauguration des rues



Dernier aménagement du COLUMBARIUM

EXTENSION RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

Des travaux d'extension de réseaux d'éclairage public ont été réalisés route de St Junien et Chez Giraud pour un montant total de 4 102 € T.T.C. Ces travaux réalisés par l'entreprise SIERVELEC ont été subventionnés par le SEHV pour un montant de 1 393 €.

ECLAIRAGE PUBLIC

Toute panne de lampe doit être signalée en Mairie assez rapidement. Toutefois, nous tenons à préciser qu'un seul passage par trimestre est prévu pour l'entretien de l'éclairage public compte-tenu du coût important du déplacement d'une nacelle. Par conséquent le remplacement des lampes défectueuses ne sera réalisé que lors de leurs visites. Nous vous remercions de votre compréhension.

FEU D'ARTIFICE

Le 20 juillet 2013, la Municipalité a offert pour la 4^{ème} fois un magnifique feu d'artifice. Ce dernier a été tiré du complexe sportif avec les encouragements et une slave d'applaudissement de l'assistance qui était une nouvelle fois très nombreuse au rendez-vous.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

A l'occasion des cérémonies commémoratives des 8 mai, 18 juin et 11 novembre, nous nous sommes réunis devant le Monument aux Morts, sur la tombe du soldat inconnu ainsi que devant la stèle du Vincou afin de rendre hommage aux victimes de ces événements.

INAUGURATION**PLACE 'CHARLES SILVESTRE'**

Le samedi 14 décembre 2013 a eu lieu l'inauguration de la place à la mémoire de Charles Silvestre, écrivain en présence de la municipalité et du Président du Club du 3^{ème} âge qui porte son nom.

Charles SILVESTRE né à Tulle le 02 février 1889, décédé à Bellac le 31 mars 1948 est inhumé dans le vieux cimetière de Peyrat de Bellac à proximité de sa maison, face à l'église au clocher pointu qui lui a inspiré le poème « L'Eglise des bons paysans ».

Un décret du 14 décembre 1932 nomme Charles SILVESTRE « Chevalier de la légion d'Honneur ». En 1936, après la parution de « Animaux familiers et farouches » il reçoit le Grand Prix de l'académie Française pour l'ensemble de son œuvre.

INAUGURATION AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Le mardi 17 décembre 2013 a eu lieu l'inauguration de l'aménagement du Centre-Bourg en présence de M^{me} Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil général ainsi que des enfants de l'école élémentaire. Ce chantier de 212 000 € T.T.C., subventionné à hauteur de 40% par le Conseil Général, a permis de rénover l'ensemble des trottoirs, des caniveaux et de la place Fernand Chabellard. Quelques parterres ont été créés afin d'embellir cette réalisation ; des stationnements adaptés aux cars et aux arrêts minutes ont été mis en place ; le cheminement des piétons a été mis aux normes permettant la circulation des personnes à mobilité réduite et, a également ainsi renforcé la sécurisation aux abords du groupe scolaire.

« C'est une belle réalisation avec de beaux matériaux et la commune a tenu compte de nos conseils » s'est félicité Marie-Françoise PEROL-DUMONT, présidente du Conseil général.

CEREMONIE DES VŒUX

Le vendredi 24 janvier 2014, environ 800 personnes sont venues au foyer-club polyvalent afin de partager un moment convivial et chaleureux à l'occasion de la cérémonie des vœux durant laquelle Monsieur Claude CHABROUX, Maire a retracé rapidement les réalisations des différents conseils municipaux depuis 1965.



Cérémonie commémorative du 8 mai



Inauguration de la place à la mémoire de Charles Silvestre



Inauguration de l'aménagement du Centre-Bourg



Cérémonie des vœux



INFOS PRATIQUES

CONSULTATIONS AVANCEES HOPITAL DE BELLAC ANNEE 2014

Tél. : 05.55.47.20.03 ou 05.55.47.22.24

	MEDECINS	DATES
ADDICTOLOGIE	Médecins psy addictologues Infirmiers de liaison et prévention R.V. : 06.08.22.62.44 - 06.74.01.88.20	le 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi de chaque mois
ALCOOLOGIE	D ^r FOULI (C.S.A.P.A.) R.V. : 05.55.34.46.00	le 2 ^{ème} lundi de chaque mois
ANGIOLOGIE DOPPLER/SCLEROSE Le Dorat (05.55.60.54.09)	D ^r Céline DABOUSSI Le Dorat 05.55.60.54.00	le vendredi pour les dopplers le mardi pour les scléroses
CARDIOLOGIE	M ^{me} le Docteur Wafa HADDAD D ^r Hassan JEBAI (H. St-Junien)	un mercredi et 1 jeudi/mois
CTCV Le Dorat (05.55.60.54.09)	D ^r Emmanuel GARDET (CHU)	le mardi après-midi tous les 15 jours
DERMATOLOGIE	D ^r Jean-Louis BOUDRIE (Limoges)	tous les mardis
DIETETIQUE	M ^{mes} CHENE, MONDIE, CHANTEREAU 05.55.60.54.09	Site de Bellac, Le Dorat, Magnac-Laval
GASTRO ENTEROLOGIE	D ^r Jacques VENOT C. (St-Junien)	1 mardi après-midi toutes les 3 semaines
GYNECOLOGIE - ENDOCRINOLOGIE	M ^{me} le Docteur Pascale SIMON-MARESCHAL (H. Confolens)	tous les lundis
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE	D ^r Joël RENAUDIE (Le Colombier)	Le mardi matin tous les 15 jours
HEMATOLOGIE	D ^r Mahamed TOUATI (CHU)	1 mercredi après-midi/mois
MEMOIRE RELAIS	D ^r S. ROY - D ^r G. OCCELLI D ^r D. PFENNIG - D ^r C. CAUX	2 mercredis ou 1 jeudi matin/semaine
Cs OBSTETRIQUE	M ^{me} BOURGIN, sage-femme M ^{me} S. CAYLAR, sage-femme (St-Junien)	Le lundi après-midi tous les 15 jours
OPHTALMOLOGIE	D ^r Laurent HUGUE - D ^r Thierry MOURGUES D ^r Fabien PETELLAT (Cl. Chénieux)	les lundi, mercredi, vendredi tous les 15 jours
O.R.L.	D ^r Philippe DEFAYE (Cl. Chénieux)	1 jeudi/mois
ORTHOPEDIE	D ^r Thierry GOUGAM (H. St-Junien) D ^r BENKO (H. St-Junien)	1 vendredi après-midi tous les 2 mois et le mardi tous les 15 jours
ORTHOPEDIE	D ^r Christophe RIVIERE - D ^r Daniel SETTON (Cl. Colombier)	1 vendredi matin/mois
PNEUMOLOGIE ALLERGOLOGIE	D ^r Gilles MICHEL (Limoges)	1 mercredi après-midi/mois
RHUMATOLOGUE	M ^{me} le Docteur A. DEPLAS	Le lundi tous les 15 jours

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant : www.assmat87.fr

PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont.

POUR JOINDRE UN MEDECIN UN SEUL NUMERO LE 15

ADPAD

L'ADPAD (Association d'Aide aux Personnes à Domicile) est installée au 14, rue Jean Jaurès à BELLAC

Les bureaux sont ouverts le lundi de 13H à 16H

Mardi, Mercredi et vendredi de 9H à 12H

Téléphone pour BELLAC et MEZIERES SUR ISSOIRE : 05.55.68.73.37

Le mardi de 8H15 à 11H et le vendredi de 13H30 à 16H

Téléphone pour CHATEAUPONSAC, LE DORAT, MAGNAC-LAVAL : 05.55.68.75.92

Les lundi et vendredi de 8H15 à 11H et le mercredi de 13H30 à 16H

L'Office Cantonale en faveur des Personnes âgées du canton de BELLAC

L'Office cantonale est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

- Un service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile : aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaire et les démarches auprès de l'URSSAF, l'IRCEM ; vous accompagne au quotidien : remplacements lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc...

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, **Lysiane BLOIS** est à votre disposition du mardi au vendredi de 9h00 à 11h00 au bureau de l'Office : **2, place Carnot - 87300 BELLAC** ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au 05.55.60.24.66, la permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées).

Adresse mail : ocafpa.officedecoordination@sfr.fr

LES SERVICES SOCIAUX DU DEPARTEMENT DEPUIS SEPTEMBRE 2012

Le Conseil général a engagé une réorganisation de ses services territorialisés depuis le 1^{er} septembre 2012 avec un double objectif : s'adapter aux évolutions institutionnelles et donc au schéma départemental de coopération intercommunale et mettre en adéquation ses moyens territorialisés par rapport aux besoins des usagers pour améliorer la qualité du service public départemental.

Pour ce faire, la nouvelle organisation s'appuie sur 19 Maisons du département en secteur rural afin que sur chacun des périmètres des communautés de communes les habitants puissent trouver à moins de 15 minutes de leur domicile une « porte d'entrée » du Conseil général : c'est-à-dire un lieu où sera délivrée une information ou une orientation, quelque soit la nature de la question.

Pour la commune de PEYRAT DE BELLAC la Maison du département est située :

32, rue Vincent Auriol - 87300 BELLAC - Tél. : 05.55.68.15.87

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)

SERVICES SOCIAUX

Permanences des assistantes sociales de secteur :

M^{me} **MAZAUDOU Sandra** et M^{me} **MERY Carole**

Sur rendez-vous le lundi de 14h à 16h30 - le mardi de 9h à 11h30 - le mercredi de 9h à 11h30 et le vendredi de 9h à 11h30

Consultation de nourrissons : **Maison du département**

Le lundi de 14h à 17h sur rendez-vous au 05.55.68.15.87

Médecin PMI : Docteur **PEIFFER Michelle**

Puéricultrice : M^{me} **LABROUSSE Dolorés**

Référente autonomie : M^{me} **BARDET Sylvette**

Permanence : le mercredi de 14 h à 17h

Conseillère en économie sociale et familiale : M^{me} **PLATRIER Julie**

Prise de rendez-vous : 05.55.68.15.87

CAUE

Besoin d'informations pour préserver l'environnement, le patrimoine, bâtir, rénover, aménager durablement : Conseils gratuits auprès du CAUE :

Sur rendez-vous par tél : 05.55.32.32.40 ou par courriel : caue87@wanadoo.fr ou dans les Maisons du Département

PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

N'oubliez pas que le **site culturel du Pays du Haut Limousin est fait pour vous**, pour les associations de votre territoire et pour les habitants : culturepayshautlimousin.jimdo.com

Envoyez-lui vos manifestations culturelles pour que le Pays puisse les relayer.

Depuis peu, les informations sont également relayées sur Facebook via la page : [facebook.com/culturepayshautlimousin](https://www.facebook.com/culturepayshautlimousin)



ADIL AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement

L'ADIL 87 délivre environ 10 000 consultations chaque année dans **le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.**

Les conseils juridiques :

- **Relations propriétaires-locataires** : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, syndic...
- **Relations de voisinage** : bruit, mitoyenneté, servitudes,...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux...
- **Accession à la propriété** : contrat de construction, contrat de maîtrise d'oeuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres...

Les conseils financiers et fiscaux :

- **Conseils financiers et fiscaux en accession à la propriété** : études de financement, frais annexes liés à l'accession, les assurances,...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts,...
- **Amélioration de l'habitat** : prêts et subventions de l'Anah, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA,...

Des permanences près de chez vous :

Bellac 2^{ème} & 4^{ème} mardi 9h30-12h30 Maison du Département

CAF 2^{ème} & 4^{ème} jeudi 14h00-17h00 Caisse d'Allocations Familiales

Un site internet : www.adil87.org

Il met en valeur l'information locale développée par notre organisme à travers des rubriques telles que « Se loger en Haute-Vienne », les "Publications de l'ADIL 87" et la création de nouvelles rubriques sur le logement indigne ou les impayés de loyer.

Il contient de nombreux modèles de lettres types.

Il fait l'objet d'une veille juridique régulière permettant aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30 (Les mardis et jeudis uniquement sur rendez-vous)

ADIL 87 – 28, avenue de la Libération 87000 Limoges Tél. : 05 55 10 89 89 Site internet : www.adil87.org

ASSAT, Association de Solidarité et d'Aide par le Travail

...en Haute Vienne depuis 25 ans



repassage

ménage



bêchage

débroussaillage

Taille de haie



tonte de pelouse

petits travaux intérieurs

manœuvre bâtiment

manutentionnaire



L'ASSAT est une association Loi 1901 dont le but est de lutter contre le chômage et l'exclusion.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscription sur rendez-vous, à Bessines ou à Bellac.

05 55 76 13 40

Permanence à Bellac : 32, Rue Vincent Auriol
assat87@orange.fr - www.assat87.fr

Particuliers :

50% déductibles de vos impôts*



ASSAT - Association intermédiaire

Mise à disposition de personnel

Particuliers, vous avez besoin d'une aide pour du **ménage, repassage, jardinage, rentrer du bois**, tondre la pelouse, bêcher, tailler vos haies... Vous avez le matériel.

Entreprises, Collectivités, une partie de votre personnel est absent ou vous avez un **surcroît d'activité** ponctuel.

Simplicité : L'ASSAT reste l'employeur du personnel mis à disposition. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Souplesse : Vous nous sollicitez ponctuellement, pour une heure minimum, ou régulièrement.

ASSAT - Ei de la Gartempe - Devis gratuit

Petits travaux intérieurs et extérieurs

Vous nous confiez la réalisation de petits travaux : **taille de haie, débroussaillage, tonte de pelouse**, petite maçonnerie, taille d'arbres fruitiers, petits travaux de peinture, **papier peint, clôture, nettoyage haute pression, débarras...**

Un encadrant technique intervient avec le matériel nécessaire, avec un ou plusieurs salariés en parcours d'insertion.



La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 Permanences**. Elle dispose d'espace de documentation et d'informations libre et gratuit sur chacune de ces Antennes, dont 3 labellisées **PIJ (Point Information Jeunesse)**.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle... venez nous rencontrer !

Un conseiller vous proposera un accompagnement individuel, des conseils personnalisés et/ou des ateliers collectifs pour vous informer.

Vous pourrez être accompagné dans vos choix d'orientation professionnelle : participer à des visites d'entreprises - de centres de formation, effectuer des stages de découverte de métiers, suivre une formation qualifiante... et vous bénéficierez d'un parcours vers l'insertion professionnelle adapté.

Vous serez préparé à la recherche d'emploi en participant à des ateliers thématiques : CV/lettre de motivation, simulations d'entretiens, rencontres avec des employeurs...

Vous pourrez aussi être guidé dans votre recherche de logement, aidé dans votre accès à la mobilité (location de scooters, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), être informé sur les services dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne (sport, loisirs, culture)...

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Peu ou pas de diplôme, vous cherchez un emploi ? Un EMPLOI d'AVENIR peut être une opportunité pour vous !



emplois d'avenir
 POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

L'Emploi d'Avenir c'est :

- Un CDI ou un CDD de 3 ans.
- À temps plein.
- Une formation pour apprendre un métier et préparer l'avenir.
- Un suivi personnalisé professionnel avant, pendant et après.

Avec comme employeur : Une association, une mairie, un hôpital, un établissement prenant en charge les personnes âgées, Handicapées, des structures d'insertion, des entreprises dont le secteur est créateur d'emploi.

La Mission Locale Rurale, est l'interlocuteur privilégié dans le recrutement des Emplois d'Avenir et vous mettra en relation avec des employeurs du territoire.

Venez nous rencontrer !!! Mission Locale Rurale de la Haute Vienne Antenne de Bellac - 2, rue du Coq - 87300 BELLAC

Permanences proche de chez vous : Le Dorat, Ambazac

Pour convenir d'un rendez-vous ou obtenir des informations complémentaires :

Téléphonez à la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne au 05.55.68.87.54 ou 05.55.70.45.74

COMITE DES FETES
DE PEYRAT DE BELLAC

C'est avec beaucoup de plaisir que le Comité des Fêtes de Peyrat de Bellac vous dresse le bilan très satisfaisant des 3 animations organisées pendant l'année 2013.

➔ dimanche 29 avril : 3^{ème} Marché de Printemps

Cette année, le marché s'est scindé en 2 parties : la 1^{ère} se situant aux abords de la salle polyvalente où les amis des fleurs et des jardins ont pu trouver leur bonheur devant les stands de plants de fleurs et légumes, d'autres devant le stand de la motoculture et d'autres encore devant les stands des produits du terroir, conserves artisanales, escargots creusois, fromages de chèvres, vins de Bergerac, jus de pomme et cidre.

Une expo de vieux tracteurs a séduit tous les promeneurs. Alain le rémouleur était là lui aussi pour affûter les couteaux et paires de ciseaux. La 2^{ème} partie se tenant à l'intérieur de la salle polyvalente avec de nombreux exposants de bijoux, dentelles, broderie, peinture sur soie, objets en bois, minéraux, compositions florales, Maurice et ses mini-modèles de matériels agricoles.

Une petite conférence sur la fabrication du miel a été faite par l'apiculteur.

Pour conserver la tradition, la fête foraine était présente avec manèges, auto-tamponneuses, tir, toboggans, barbe à papa... Comme en 2012, le Comité des Fêtes a offert des tickets de manège et des jetons d'auto-tamponneuses aux enfants de l'Ecole des 2 Tilleuls.

Un lâcher de ballons a été effectué. A ce jour, le ballon surprise n'a pas été trouvé et le lot n'a donc pas pu être distribué.

Malgré une météo mi-figue mi-raisin, les visiteurs ont été très nombreux au cours de cette journée. Ils ont même pu se restaurer sur place sous les chapiteaux mis à leur disposition.

Ils ont pu tenter leur chance à la tombola pour gagner la brouette garnie. Ils ont également pu estimer le poids du cochon qui pesait cette année 26.880 kg. Félicitations aux heureux gagnants qui sont pour l'un de Peyrat et pour l'autre de Droux.

Le Comité des Fêtes est heureux de constater que cette animation prend de plus en plus d'ampleur et dépasse même les limites de la commune.



Marché de printemps

➔ samedi 20 juillet : 4^{ème} fête de l'été

A partir de 16h, de nombreux jeux traditionnels ont été proposés : chambouletout, pêche aux canards, course aux sacs, jeux de quilles et palets.

Des contes pour enfants ont été racontés par la gentille sorcière fantastique et le Limoges Sporting Club Canin est venu faire une démonstration d'agility. Tous les enfants se sont bien amusés et tous ont eu un cadeau.

Dès 20h, la soirée entrecôtes a connu beaucoup d'effervescence : de très nombreux convives s'étaient donnés rendez-vous pour déguster de très



belles et très bonnes entrecôtes cuites à point sur le nouveau grand barbecue du Comité des Fêtes. Barbecue fabriqué de toute pièce par le Président et décoré par l'artiste du Comité des Fêtes... Le public a été accueilli par Séphya et son bébé python royal. Le repas a été animé en alternance par le groupe 'Bouges ton corps' de Mézières sur Issoire et par Séphya et ses serpents : python royal de 1.90 m de long !!!

Après quelques hésitations, plusieurs personnes se sont décidées à approcher et à toucher les serpents !!!

Le groupe "Bouges ton corps" et Séphya ont été très appréciés et très applaudis. Nous les remercions pour la qualité de leurs spectacles.

A 23h, Séphya a fait un show du feu pour lancer le magnifique feu d'artifice offert par la Municipalité.

Cette année encore, le stade s'est transformé en véritable marée humaine. Encore merci à la Municipalité qui fait tout ce qu'elle peut pour que ce feu d'artifice soit une vraie réussite.

Après le festival pyrotechnique, place au bal populaire animé par "Animebattage". L'orchestre a fait danser sur des rythmes endiablés et variés, les jeunes et les moins jeunes.

➔ samedi 21 septembre : 2^{ème} soirée Tête de veau dansante

Tout comme en 2012, les adeptes de ce plat automnal se sont retrouvés autour de tables joliment décorées, dans une ambiance conviviale et chaleureuse animée par le chanteur guitariste Mario. Le repas a été entièrement préparé par les petites mains du Comité des Fêtes.

Une tombola a été organisée. Il fallait trouver le nombre de mètres de ficelle qui était enroulée autour d'une bouteille de Saumur Champigny de 3 litres.

La réponse était de 67.40 m et c'est un gagnant de Darnac qui est reparti avec la bouteille. Nous sommes heureux pour lui et nous sommes sûrs qu'elle sera consommée avec modération !!!

➔ samedi 7 décembre

Le Comité des Fêtes a participé financièrement au TÉLÉTHON organisé pour la 1^{ère} fois par le Club de Karaté Kyokushinkai de Peyrat de Bellac.

Il a fait un don de 150 € et espère pouvoir apporter une plus grande collaboration au club pour le TÉLÉTHON 2014.

Pour 2014, le Comité des Fêtes proposera :

- dimanche 27 avril : 4^{ème} Marché de Printemps avec des animations et des expositions toute la journée
- samedi 19 juillet : 5^{ème} Fête de l'Été avec après-midi récréative et repas Entrecôtes dansant
- samedi 20 septembre : soirée Tête de veau dansante

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le 27 janvier 2014 à 20h30 à la salle des Associations.

Le Comité des Fêtes est heureux de constater que chaque animation qu'il organise prend de l'ampleur au fur et à mesure que les années passent.

C'est grâce à la population de Peyrat de Bellac qui nous fait confiance et qui nous fait le plaisir de nous accompagner mais aussi grâce à la population des communes environnantes qui n'hésitent pas à se déplacer. Merci à toutes et à tous pour votre contribution qui permet au Comité des Fêtes de se développer, de se faire connaître et donc de faire connaître la commune de Peyrat de Bellac.

Un énorme merci à tous les bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour nous donner un sacré coup de main et à la Municipalité pour sa subvention et son aide technique.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes de PEYRAT DE BELLAC vous présente ses vœux de bonne et heureuse année 2014 et vous souhaite une excellente santé à vous toutes et tous.

A LA DECOUVERTE DE SOI

Avec toujours autant de régularité, les adeptes de la relaxation continuent de se retrouver chaque mardi soir de 19h à 21h et les samedis matins de 10h à 12h, autour d'Agnès, la sophrologue, pour partager une agréable séance de détente, afin de mieux connaître les besoins de notre corps.

Vous pouvez toujours nous rejoindre en nous contactant au 06.81.42.93.48

UNION FEDERALE LIMOUSINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

La section de PEYRAT DE BELLAC, n'a pu tenir son assemblée générale le 5 décembre 2013, en raison de l'indisponibilité du Président départemental, elle est donc reportée à une date ultérieure.

Le président de la section de PEYRAT de BELLAC rappelle les activités aux cérémonies commémoratives 14/18 - 39/45, INDOCHINE, A.F.N, et autres conflits extérieurs inter-générationnelles.

La présence des membres de la section aux cérémonies anniversaires des victimes tuées en 1944 aux divers lieux de la route nationale 147 et autres endroits sur les communes de BELLAC - BLOND - VAULRY - CIEUX, pour que le devoir de mémoire perdure.

La section déplore le décès de madame Veuve BRUN Noëlla, à la famille endeuillée l'ULFLACVG renouvelle ses sincères condoléances.

Le 11 novembre 13, le président a eu l'honneur de remettre la médaille de Témoignage de Reconnaissance de la Nation avec agrafe A.F.N, pour service effectué en Algérie dans la période 1962-1963.

Les récipiendaires sont Messieurs GERMANNAUD François et CHEVALIER Camille.

La section remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour les pots d'amitié à la suite des diverses cérémonies organisées par la commune, c'est un moment de convivialité important pour ceux et celles qui se déplacent pour honorer la mémoire des morts pour la France. Toutes générations de familles ont malheureusement eu une ou plusieurs victimes de ces horribles conflits.

Le Président remercie Mademoiselle FAISANT, pour la lecture du message de l'UFLAC pour la cérémonie du 8 mai et du 11 novembre.

La section de PEYRAT de BELLAC, déplore l'absence de la jeunesse, car l'UFLAC fidèle au souvenir de toutes celles et ceux victimes de toutes les guerres, demande à la jeunesse à oeuvrer pour un monde plus juste, plus solidaire et plus fraternel.

A vous les jeunes de ne pas oublier vos parents toutes générations (39/45- A.F.N etc.) vous qui êtes certainement les derniers à oeuvrer pour que le devoir de mémoire perdure quelques années de plus ? Faites un effort !

Le Président AUZANNEAU, remercie, Monsieur le Maire de PEYRAT de BELLAC, le Conseil Municipal, les Anciens combattants, les portes drapeaux et la population pour leur présence aux cérémonies commémoratives.

ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Composition du conseil d'administration :

Présidents d'honneur : C. Chabroux et A. Brun

Président actif : M.S. Propin

Vice-président : J.L. Fayol

Trésorier : P. Belivier

Secrétaire : P. Lorgue

Secrétaire adjoint : N. Baudry

Membres : D. Riffaud, F. Lorgue, M. Morichon, E. Bardieux

L'effectif a encore diminué : 45 cartes ont été distribuées. Dominique Riffaud a pris un peu de recul tout en restant dans le conseil d'administration. Il était président depuis 1998, nous le remercions fortement pour son dévouement sa disponibilité et son sens de l'organisation.

Une femme lui succède il s'agit de Marie Suzanne Propin nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite à la tête de notre association.

Cette année nous avons procédé à sept lâchers de faisans ou perdreaux soit 350 oiseaux.

Notre quota de 15 lièvres attribué pour la saison est loin d'être atteint puisque seulement 5 lièvres ont été prélevés.

Seulement 5 chevreuils ont été prélevés sur un plan de chasse de 12 à 16 animaux. 6 sangliers ont été abattus, dont un énorme le mot n'est pas trop fort puisqu'il affichait un poids de 169 kg abattu par Marcel et Didier le 28/09.

Notre traditionnel lotto à encore connu un grand succès. Merci aux chasseurs et aux donateurs.

Une nouvelle fois, nous remercions tous les propriétaires terriens pour leur gentillesse et leur compréhension envers les chasseurs.

Le Président ainsi que les membres du bureau vous souhaitent une bonne année 2014.



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE «PEYRAT FORME»

"Toujours bien dans son corps et bien dans sa tête"

Les adhérents sont tous en bonne forme et au rythme de la musique, évoluent dans une bonne ambiance grâce à la compétence et à la gentillesse de l'animatrice diplômée Jacqueline CHATTON.

Un très bon accueil vous sera réservé si vous venez vous joindre à notre association « PEYRAT FORME ».

Soyez les bienvenus : 2 séances gratuites pour vous convaincre.

Les séances se déroulent à la salle des associations située sous la Mairie :

- Les lundis de 9h15 à 10h15
- Les mercredis de 17h10 à 18h10 : Gym douce
- Les mercredis de 18h15 à 19h15 : Gym Tonic

Une soirée théâtrale est prévue le samedi 05 avril 2014

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente :	Marie-Claude PERIGAUD
Vice-Présidente :	Monique JAUGEARD
Trésorière :	Christiane LAGUZET
Trésorière Adjointe :	Christiane PLUQUET
Secrétaire :	Isabelle LADEGAILLERIE
Secrétaire Adjointe :	Marie-Pierre MONDIOT



Pour tous renseignements le **05 55 68 16 78** ou le **05 55 68 02 76** sont à votre écoute et à votre disposition.

ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

Voilà une année 2013 bien remplie, l'exposition c'est fort bien déroulée et nous a apporté beaucoup de satisfactions.

Les participantes ont été ravies de passer trois jours avec nous dans cette belle et grande salle, certaines on pu faire une démonstration de leur Art ces dernières en ont été pleinement satisfaites.

Dès à présent nous préparons la prochaine exposition pour 2015 avec une nouvelle organisation.

Comme chaque année nous avons été sollicité pour des expositions que nous avons assuré de notre présence, (St Bonnet, St Sornin, Blond etc...), notre activité est toujours en pointe.

Vous désirez nous rejoindre et faire partie de notre association, nous serons heureuses de vous accueillir le vendredi de 14h à 17h dans la salle des associations sous la salle polyvalente.

Pour tous autres renseignements téléphonez au **05 55 68 14 28** ou **05 55 60 04 64**

Nous remercions la municipalité pour sa subvention.



AMICALE DE L'ECOLE DES DEUX TILLEULS

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que notre équipe de parents d'élèves vous présente ses différentes activités réalisées au cours de l'année 2013.

Les différentes actions de notre amicale sont toujours au profit des enfants de l'école des deux tilleuls et pour faire vivre notre commune en partenariat avec l'équipe enseignante et collectivités locales.

On notera à ce jour la formation du bureau élu lors de l'assemblée générale du 20 septembre 2013.

Présidente :	M ^{me} Gwénaëlle FROMENTIN
Vice-président :	M. Patrick BARDET
Trésorière :	M ^{me} Véronique LACOMBE
Trésorière adjointe :	M ^{me} Graziella BARDET
Secrétaire :	M ^{lle} Angélique LEGER
Secrétaire adjointe :	M ^{lle} Valérie MAITRE

Membres : M^{mes} Nathalie COURTIOUX, Stéphanie DUQUEROIX, Valérie JACOB, Carine JAUGEARD, Aurore LABARDE, Virginie LEROY, Séverine LETANG, Murielle MALIVERT, Patricia MARCOUX- LESTIEUX, Pamela PECHART, Cathy PINOT.
MM Vincent COURTIOUX, Pierre DUMANS, Ronan FROMENTIN, Francis LACOMBE, Alexandre LEROY, Bernard LESTIEUX, Michaël MALIVERT, David SOULE.

Présentation des différentes activités réalisées :

1^{er} et 2 juin 2013 : Voyage des plus grands.

Cette année, les enfants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont pu apprécier le plaisir de la mer, en se rendant 1 jour à la dune du Pilat, où ils ont pris plaisir à toucher la mer et à s'amuser dans le sable, et surtout monter la dune plusieurs fois.

Et 1 jour à Bordeaux, visiter les quais, un bateau et passer l'après-midi au zoo.

Ce fut pour eux l'occasion de vivre en groupe et de partager une nuit entre copines et copains.



15 juin 2013 : Voyage des classes maternelle et CP

Cette année, les enfants des classes de maternelle et CP sont allés le matin à la Cité des Insectes à Neddes, où ils ont découvert la fabrication du miel. Et l'après-midi, ils ont fait un tour de bateau mouche sur le lac de Royère de Vassivière.

22 juin 2013 : Fête de l'école

Cette année, la fête a été organisée de nouveau conjointement avec l'équipe éducative de l'école et des parents d'élèves volontaires. En début d'après-midi les portes des locaux scolaires ont été ouvertes pour présenter aux parents d'élèves certains travaux réalisés au cours de l'année par les enfants. S'en est suivi un spectacle à la salle des fêtes où des chants et des lectures ont été réalisés par les différentes classes. L'amicale des parents élèves a offert à tous les enfants de la classe de CM2 une calculatrice collège afin de préparer leur entrée en sixième. Nous avons fini cette belle après midi par un barbecue champêtre qui a eu un grand succès. Cette fête sera reconduite en juin 2014.



19 octobre 2013 : Loto de l'amicale

De nombreuses personnes étaient présentes espérant être les heureux gagnants de nos nombreux lots de valeur. Le loto est notre principale source de revenu pour le financement des voyages des enfants en fin d'année scolaire.

Merci à nos nombreux donateurs.

15 décembre 2013 : Fête de Noël

En cette fin d'année, toute la famille s'est retrouvée pour partager un dimanche après-midi festif en attendant le Père Noël et sa hotte magique. Des spectacles de qualité, préparés et interprétés par les enfants de l'école représentant différents danses et chants. Les enseignants se sont associés à nous en proposant des chants qui ont rythmé cet après-midi placé sous le signe de la convivialité. La tombola mise en place a permis de participer au financement des futurs voyages des enfants et d'offrir à l'école, par l'intermédiaire du Père Noël des cadeaux et aux enfants un paquet de friandises et un goûter. Les répétitions avec les enfants, le choix des tenues ont conditionné la réussite de cette fête de Noël.

Merci aux enfants et aux parents pour leur contribution dans la vente des billets de tombola.

Les membres de l'amicale remercient tous les bénévoles, parents et enfants qui soutiennent nos différentes actions par leur présence et leur contribution, la municipalité pour nous avoir accordé la salle gratuitement pour les répétitions et la fête de Noël.

L'amicale dont la dynamique fait la force vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

ART'ABESQUE

Présidente : Marie Claude LENOBLE
Trésorière : Anne Marie DOUMEIX
Secrétaire : Marie SCHMALTZ RUIZ

Atelier de peinture Acrylique

Locaux ancien Presbytère

19 membres inscrits

Ouvert chaque lundi après midi de 14h à 17h

ACTIVITES Année 2013 :

- expo en Mai Maison Jean Giraudoux
- expo d'été Bellac vitrines en fête
- expo Mairie sur le mouton

SORTIE A PARIS :

- Visite musée d'Orsay le mercredi 5 juin LES PEINTRES « IMPRESSIONNISTES »

Nous remercions la Mairie de Peyrat de Bellac qui a contribué à organiser cette visite. La sortie s'est très bien déroulée, le beau temps était au rendez-vous.



CLUB CHARLES SILVESTRE

Le jeudi 3 janvier 2013, l'Assemblée Générale annuelle ordinaire du club s'est déroulée à la salle polyvalente de la commune sous la présidence de Monsieur Pierre Coussy, en présence de Monsieur le Maire, Claude Chabroux, du Conseil d'Administration et de 135 personnes. Les rapports (moral, financier et d'activité) ont été adoptés à l'unanimité. Elle s'est terminée par la traditionnelle Galette des Rois accompagnée d'une boisson chaude.



Composition du bureau :

- **Président :** M. Pierre COUSSY
- **Vice-Président :** M. Jean PREVERAUD
- **Trésorier Général :** M. Camille CHEVALIER
- **Trésorière Adjointe :** M^{me} Nicole VILLEGER
- **Secrétaire Générale :** M. Emile VILLEGER
- **Secrétaire Adjointe :** M^{me} Michelle MERCIER

En 2013 de nombreuses activités ont été proposées aux 173 adhérents du club :

- ✓ La réunion récréative du premier jeudi du mois est toujours aussi conviviale et une bonne trentaine de personnes sont heureuses de se retrouver autour d'une table de jeux.
- ✓ Le 10 février, un premier thé dansant a rassemblé 240 danseurs dont une bonne moitié est restée dîner.
- ✓ Le 4 avril, 140 convives ont dégusté le repas de printemps.
- ✓ L'après-midi du 2 mai, 59 personnes ont visité la centrale nucléaire de Civaux et ont apprécié le goûter servi à la Planète des crocodiles.
- ✓ Du 17 au 20 juin, Voyage en ardèche. Au cours de ce séjour, 48 personnes ont découvert les hauts lieux touristiques ardéchois.
- ✓ Le 12 septembre, 45 personnes ont profité d'une journée ensoleillée pour visiter Bourges et sa cathédrale.
- ✓ Le 13 octobre, un deuxième thé dansant a réuni 131 danseurs dont une grande partie sont aussi restés dîner.
- ✓ Le 16 novembre, 104 joueurs ont participé au concours de belote et sont tous repartis avec un lot.
- ✓ Le 5 décembre, le repas de fin d'année (gratuit pour les adhérents) a clôturé les festivités de 2013 dans la joie et la bonne humeur et nous avons pris connaissance du programme de celles de 2014.

Toutes les informations concernant le Club peuvent être consultées sur le site www.peyratdebellac.e-monsite.com

Nous souhaitons la bienvenue à toutes celles et ceux qui viendraient nous rejoindre.

Bonne et Heureuse Année 2014.

VELO NATURE



Le 1^{er} AVRIL s'est déroulée la randonnée pédestre du club VELO NATURE de PEYRAT parcourus de 10KMS. Avec une soixantaine de participants, par un temps magnifique ils ont pu apprécier les chemins de la Ribière et du bord du Vincou, un vin d'honneur a conclu cette rando ainsi qu'un repas avec un excellent pâté de Pâques. Les chemins PDIPR de la petite Gasne au pont de Lannaud qui ont été réouverts sur notre commune, ont été empreintés par une sortie semi nocturne du CSB à laquelle nous avons participé ainsi qu'à celle de Mézière sur Issoire. Le club remercie la Municipalité pour ses aides et vous donne rendez vous l'année prochaine en 2014 le lundi de Pâques pour la prochaine rando. Merci à tous les bénévoles du club.

la présidente Sylvie MARCHE

PMPB

L'Association Pôle Multimédia de Peyrat de Bellac vous accueille le lundi AM de 14h à 17h et le mardi de 14h à 17h et de 20h à 22h dans les locaux à proximité de la salle du presbytère.

Le PMPB dispose de 6 ordinateurs, d'une imprimante/scanner, d'un vidéoprojecteur, d'une connexion Internet haut débit et des principaux logiciels de bureautique.

Si vous souhaitez rejoindre le club, l'assemblée générale aura lieu fin mars/début avril 2014 (renseignez-vous au 05.55.60.44.51 aux heures d'ouverture du club pour la date de l'AG). Vous pourrez alors participer aux ateliers qui sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Neuf ont déjà eu lieu, d'autres sont en cours de programmation. Les trois ouvertures hebdomadaires vous permettront d'échanger et de communiquer sur tous les thèmes de l'informatique (matériel, logiciels, Internet, messagerie, etc...)

L'adhésion annuelle est de 15€ pour les adultes et de 8€ pour les moins de 18 ans (respectivement 20 et 10€ pour les extérieurs à la commune). Si vous souhaitez prendre contact avec l'association, rendez-vous à la salle du presbytère ou appelez au 05.55.60.44.51 aux heures d'ouverture du local. Un bon accueil vous sera réservé. Vous pouvez également consulter le site du club à l'adresse suivante :

<http://pmpb87.e-monsite.com>

Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires concernant le club.

Par ailleurs, le site internet dédié à la commune est désormais pris en charge par le club. Son adresse est la suivante :

<http://peyratdebellec.e-monsite.com>



Pour les deux sites, n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées et suggestions, ainsi que de vos demandes éventuelles de mise-à-jour. Nous ne manquerons pas de vous répondre.

Le club remercie la Municipalité pour sa participation par la prise en charge de la plupart des dépenses de fonctionnement (locaux, éclairage, chauffage, ligne Internet).

Le bureau.

UNION SPORTIVE PEYRACHONNE



Les objectifs de début de saison 2012/2013 sont atteints car l'équipe fanion se maintient en 3^{ème} Division en finissant en 10^{ème} position, alors que l'équipe réserve n'a malheureusement pas pu terminer l'année faute d'un effectif suffisant. Tout cela reste quand même très encourageant car c'était notre première année à l'échelon supérieur.

Au cours de la saison nous avons organisé une manifestation : Les Trente Ans du Club le samedi 8 Juin 2013 qui c'est déroulé en deux parties, une première partie au stade l'après-midi avec deux matchs, le premier qui a opposé tous les anciens du clubs qui on bien voulu participer, puis un second match de Gala qui a vu sur notre terrain l'opposition entre le Limoges FC et le Poitiers FC, deux club de niveau CFA2.

L'après-midi c'est terminé par un pot de l'amitié avec de nombreuses personnes présentes et des personnalités notamment Monsieur le Maire Claude CHABROUX, Madame la Député Catherine BEAUBATIE et son suppléant Monsieur Pascal GODERIE, Monsieur le Conseiller Général Claude PEYRONNET.

Ensuite une seconde partie, à la salle du Foyer Club Polyvalent ou nous avons fêté les retrouvailles de tous nos anciens devant un très bon repas-dansant préparé par La Cuisine Du Café de la Gare à Bellac, et tout cela agrémenter d'un feu d'artifice au milieu du Repas.

L'assemblée de fin de saison a eu lieu le 30 Juin 2013 et avec elle débute la saison 2013/2014, le comité directeur a quelque peu changé, il y a les départ de Michel DELPEUCH (membre), Vincent COURTIOUX (membre) et Didier DAILLER (Membre). Le relais est donc passé et le nouveau comité est ainsi formé :

- **Président d'honneur** : Claude CHABROUX
- **Président** : Sylvain BARDU
- **Vice président** : Gérald ROBIN
- **Secrétaire** : Patrick FAISANT
- **Secrétaire adjoint** : François BARDU
- **Trésorier** : Estelle DRIEUX
- **Trésorier adjoint** : Jean-Claude BARDU

Les membres : Matthias GUILLEMIN, Nicolas LEFRERE, Mélina MARTIN, Jonathan PFALZGRAFF

Pour cette nouvelle saison, le club compte toujours une équipe évoluant en 3^{ème} Division.

Nous avons cette année un effectif de 22 licenciés joueurs et de 8 dirigeants.

L'objectif pour cette année est bien sur le maintien en 3^{ème} Division, actuellement à la trêve hivernale l'équipe occupe la 8^{ème} place du classement. En coupe nous somme encore en lice en Challenge du District.

Cette année les entraînements se déroulent les Vendredi soirs à partir de 19H15, avec cette année encore une bonne participation des joueurs mais ce pourrait être un peu mieux, ce qui encourage nos préparateur physique.

L'équipe peut cette année encore compter sur un quatuor de dirigeants : Jean-Claude BARDU, Patrick FAISANT, François BARDU et quand il le peut David SOULE.

Nous tenons encore à remercier Daniel FARIS, et son fils Amine nos arbitres officiel de club qui nous représente au sein du district en arbitrant des matchs de 1^{ère} et 2^{ème} Division et en étant arbitre assistant au niveau de la ligue du Centre-Ouest.

Pour terminer, nous tenons cette année encore à remercier les habitants de Peyrat pour leur accueil chaleureux lors de notre passage pour la vente des calendriers du club, ensuite bien entendu Monsieur le maire et la municipalité pour leurs aides financière et quotidienne au stade, et pour finir les joueurs, dirigeants et leur famille.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 2014.

KYOKUSHINKAI PEYRACHON



Dojo de St Cyr en Val avec Senseï Jean-Pierre Renouard

Cette saison encore a été une année riche en pratique de notre art martial, nous avons organisé un stage d'hiver (winter camp kyokushinkai) dans notre dojo sur un week-end le 8 et 9 décembre 2012, en la mémoire de David Lefranc.

En ce début de janvier 2013, ce fût l'occasion de participer à nouveau à un autre stage d'hiver mais à Gravelines dans le département du Nord pour trois élèves du club.

Le mois de mars, c'est à St Cyr en Val dans le Loiret ou Senseï Jean-Pierre Renouard, nous a accueilli pour un stage technique de perfectionnement.

Au mois d'avril, c'est en Normandie que nous avons fait le déplacement pour un stage international technique et combat avec un maître expert Jésus Talan 7^{ème} dan de kyokushinkai.

Le mois de mai fût l'occasion de se retrouver pour notre 1ère soirée autour d'un diner-concert à la salle polyvalente de Peyrat de Bellac où chaque membre du club a su mettre de l'ambiance.

Au mois de Juin, c'est à la Souterraine que nous avons partagé notre art martial le karaté kyokushin avec les clubs de karaté Shotokan de Arnac la poste et la Souterraine.

Ces bons résultats cette année encore, nous permettent d'aborder la saison 2013-2014 avec sérieux et avec comme projet d'organiser notre 2^{ème} stage d'hiver KYOKUSHINKAI le 7 et 8 décembre 2013 mais c'est aussi de participer aux compétitions KYOKUSHINKAI (combats au K.O).

Le club dispose d'un blog où toutes les informations complémentaires sont réunies, il suffit de taper sur google : skkp87.over-blog.com

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuve mais également de Laura Bardu et Emmanuel Urrutia.

Le vendredi de 19h30 à 21h pour les adultes et élèves confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les élèves confirmés,

Le mercredi de 19h45 à 21h 30 self défense et Aiki-kyokushin pour adultes et élèves confirmés.

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Président : Bruno THIBAUD

Vice Président : Didier DENEUVILLE

Trésorier : Emmanuel URRUTIA

Trésorier adjoint : Didier DENEUVILLE

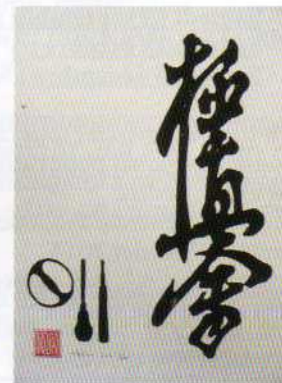
Secrétaire : Laura BARDU

Secrétaires adjoints : Magali BARDU

Membres actifs adultes : Angélique GUERAUD, Anthony LEBEAULT, Julien ETIENNE, Omar SALIFOU, Maximilien FAURIE.

Membres actifs jeunes : Maeva GUERAUD, Conor SHIELDS, Jordan LESTIEUX.

Renseignements au : **09 60 05 12 98**



OSU!

Idéogramme KYOKUSHINKAI

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive. Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2014.

ANIMATIONS ET LOISIRS DE PEYRAT DE BELLAC (A.L.P.B.)



Les manifestations de l'année 2013, organisées par l'Association, ont connu des fortunes diverses.

Comme les années précédentes, les deux principales animations (**vide grenier et fête de l'huître**), ont connu un réel succès qui vient récompenser la débauche d'énergie faite par tous les membres d'A.L.P.B. Il est vrai que le vide grenier a bénéficié d'un temps idéal et a attiré plus de 150 exposants. Les nombreuses animations avec banda, groupes musicaux, manèges, tirs, trampoline sont venues compléter l'éventail de la fête. La 4^{ème} fête de l'huître et de la moule a battu ses records d'affluence, avec près de 500 repas moules-frites servis sur place ou à emporter. Des exposants toujours aussi nombreux ont fait déguster crustacés, moules, huîtres, pain et gâteaux, pineau, cognac, champagne, vins de Bordeaux, d'Alsace, et de Sancerre, nougâts...

Le premier bal masqué, malgré une animation de qualité, de beaux costumes où certains avaient débordé d'imagination, n'a pas fait recette et ne sera pas renouvelé. La fête champêtre avec concours de pétanque, n'a pas connu le succès des premières années. Il est vrai qu'elle tombait le 14 juillet, date traditionnelle pour d'autres manifestations aux alentours. Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le concert organisé, en l'église ST.Martin a été doublé cette année d'une visite commentée de l'édifice et d'une exposition sur le patrimoine des Monts de Blond gracieusement mise à disposition par l'Office de Tourisme du Haut Limousin. La Chorale de la Basse Marche et le quatuor PAT GIRAUD ont donné le meilleur d'eux même et ont séduit le nombreux public. La soirée pot-au-feu n'aura attiré que 120 personnes, ce qui pourtant n'est pas si mal, compte tenu des nombreuses manifestations aux alentours, dont la plupart liées au téléthon.

Pour autant, A.L.P.B. ne souhaite pas modifier le calendrier de ses manifestations, mis à part le repas champêtre qui se trouvait à 8 jours d'intervalle de la fête de l'été organisée par le Comité des Fêtes.

En 2014, 5 manifestations seront organisées :

- **Samedi 14 juin** : Fête champêtre avec repas grillades sous chapiteau (midi et soir) et concours de pétanque l'après-midi réservé aux participants au repas,
- **Dimanche 15 juin** : Vide grenier, marché aux produits régionaux et artisanaux et fête de la musique,
- **Samedi 13 septembre** : Concert en l'église ST.Martin à 20 H,
- **Samedi 25 octobre** : 5^{ème} fête de l'huître et de la moule,
- **Samedi 6 décembre** : Soirée Pot au feu dansante.

ALPB tient à remercier tous ceux qui ont prêté leur concours dans l'organisation de ces manifestations, sans oublier la municipalité, le Conseil Régional pour l'attribution de subventions pour le concert, ainsi que l'Office de Tourisme du Haut Limousin, la presse locale et les médias.

L'assemblée générale de l'Association, ouverte à tous ceux qui s'intéressent à la vie d'ALPB ou qui souhaiteraient s'y investir, a eu lieu le vendredi 7 février 2014.

Les membres d'A.L.P.B. espèrent vous retrouver toutes et tous pour ces animations, et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de parfaite santé.

REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations bénévoles, le personnel communal et la presse.

Antiquités - Brocante
& Décoration
Hervé RITTER
Estimation - Conseil - Achat - Restauration

Bellevue
87300 PEYRAT DE BELLAC
E-mail : herve-ritter@wanadoo.fr
Site : www.antiquites-herve-ritter.com
Tél. 05 55 60 88 73
Port. 06 85 08 25 81
06 73 39 17 35

PORTAILS - GRILLES
RAMPES - ESCALIERS
MENUISERIES
ALUMINIUM - PVC
PORTES DE GARAGE
AUTOMATISMES

**Serrurerie
BATOUFER**

Bellevue - 87300 PEYRAT DE BELLAC
Tél. 05 47 74 81 92 - Fax 05 55 60 40 27

Travaux de zinguerie, ardoise, tuile, Neuf. Rénovation. Entretien.



**AS
COUVERTURE**

Tél Fax : 05.55.68.61.39 Port. 06.50.60.67.75
4 bis, rue de la colline 87300 PEYRAT DE BELLAC 06.50.60.53.67

Boucherie - Charcuterie - Volailles
Viande de qualité

Charles Propin

30, rue du Coq - BELLAC - Tél. 05 55 68 40 65

GARAGE
JONQUET - BROUSSAUD
RÉPARATEUR AGRÉÉ



CITROËN



23 A, rue Vergniaud
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 91 51

Plomberie - Chauffage
Couverture - Dépannage
Energies renouvelables



**Jean-Claude
BARDU**

Domicile : 7, Allée Saint-Maixent
87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 77 45 - Fax 05 55 60 25 34
jean-claude.bardu@wanadoo.fr

SARL BELLAC AMBULANCES



**V.S.L.
TAXIS**

Marie-Lise & Pascal GODRIE

B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

3 autorisations de taxi :
Peyrat-de-Bellac et Mézières-sur-Issoire

Charpente • Menuiserie
Bois • PVC



BARDU Jacques

Noussat - 87300 PEYRAT DE BELLAC
Tél/Fax 05 55 68 02 13
© 06 14 32 63 65

Entreprise de Maçonnerie

Michel DUCHIRON

CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR

Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac

Tel: **05.55.68.08.54**

R.M. 402 508 162



Agence PODAVINI-LIGONNIERE

**Acheter - Vendre
Louer - Gérer**



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.fnaim.fr/immobellac



TAXI CORDIER

**06 61 58 88 05
05 55 68 14 67**

Transports de Personnes à mobilité réduite
Transports toutes distances
Transports médicaux - Tiers payant
Gares et aéroports
Véhicules de 1 à 9 Places - Climatisés

Communes de stationnement: Blanzac - Peyrat de Bellac - Mézières s/ Issoire
Saint-Sornin Leulac - Magnac Laval



Bellac
Tél: 05.55.68.00.21

**Quincaillerie
Bricolage
Jardin**



Assurances - Placements - Banque - Crédits
Marie VOISINNE

9, Avenue Denfert-Rochereau - 87300 Bellac
Tél. 05 55 68 04 90 - Fax 05 55 68 01 15

Internet : www.axa.fr - E-mail : agence.voisinne@axa.fr

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.



22, av. Jean Jaurès - 8730 BELLAC
05 55 68 45 26



BRULÉ et Fils
Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier

19, Rue du Coq
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 15 93

**MEUBLES X
ANDRIEUX**
conseil - qualité - service



**Meubles tous styles
- CUISINES SUR MESURE -
Route de Poitiers - BELLAC
05 55 68 14 43**